
Norme internationale



3042

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Cinématographie — Étiquetage des boîtes pour films cinématographiques et magnétiques vierges — Spécifications minimales d'information

Cinematography — Labelling of containers for unexposed motion-picture films and magnetic films — Minimum information specifications

Deuxième édition — 1983-03-01

CDU 771.531.35 : 381.822

Réf. n° : ISO 3042-1983 (F)

Descripteurs : cinématographie, film cinématographique, boîte, marquage.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 3042 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 36, *Cinématographie*.

Cette deuxième édition fut soumise directement au Conseil de l'ISO, conformément au paragraphe 6.11.2 de la partie 1 des Directives pour les travaux techniques de l'ISO. Elle annule et remplace la première édition (ISO 3042-1975), qui avait été approuvée par les comités membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Espagne	Roumanie
Allemagne, R.F.	Inde	Royaume-Uni
Australie	Italie	Suède
Autriche	Japon	Suisse
Belgique	Mexique	Tchécoslovaquie
Bulgarie	Nouvelle-Zélande	Thaïlande
Canada	Pays-Bas	URSS
Égypte, Rép. arabe d'	Pologne	USA

Le comité membre du pays suivant l'avait désapprouvée pour des raisons techniques :

France

Cinématographie — Étiquetage des boîtes pour films cinématographiques et magnétiques vierges — Spécifications minimales d'information

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie les informations minimales à fournir en vue de l'identification du contenu des boîtes pour films cinématographiques et magnétiques vierges.¹⁾

2 Références

ISO 69, *Cinématographie — Films cinématographiques de 16 mm vierges — Dimensions de coupe et de perforation.*

ISO 486, *Cinématographie — Film cinématographique de 16 mm à perforation 8 mm type R — Dimensions de coupe et de perforation.*²⁾

ISO 491, *Cinématographie — Film cinématographique de 35 mm — Dimensions de coupe et de perforation.*

ISO 1039, *Cinématographie — Noyaux pour bobines de films cinématographiques et magnétiques — Dimensions.*

ISO 1700, *Cinématographie — Film 8 mm perforé, type S, vierge — Dimensions de coupe et de perforation.*

ISO 4246, *Cinématographie — Vocabulaire.*³⁾

3 Informations à fournir

La boîte, l'emballage ou son étiquette doit comporter les informations suivantes relatives au contenu.

3.1 Le nom et le type du film en toutes lettres et, si nécessaire, la désignation codée, le type de sensibilité chromatique, l'indice d'exposition du film et une indication pour les pistes magnétiques, le tout imprimé clairement dans des couleurs suffisamment contrastées pour être lisible en lumière atténuée.

3.2 La largeur nominale du film, en millimètres. Lorsque cela est spécifié, indiquer la largeur nominale A des noyaux et leur diamètre extérieur B , en millimètres, comme indiqué dans l'ISO 1039.

Les noyaux qui ne sont pas spécifiés dans l'ISO 1039 doivent être identifiés par leurs dimensions $N \times P \times Q$,

où

N est la largeur nominale du film en millimètres;

P est le diamètre intérieur en millimètres;

Q est le diamètre extérieur en millimètres.

3.3 S'il y a lieu, la largeur nominale du film, en millimètres, après recoupe, par exemple 35/8, 32/16, etc. Pour les films d'amateurs, on peut utiliser le terme générique plus courant «double 8» aussi bien pour le type R que pour le type S au lieu de la désignation 16/8.

3.4 Le pas de la perforation et, si nécessaire, le type de la perforation et la distribution des rangées de perforations (voir chapitre 4).

3.5 Le cas échéant, la position de l'émulsion et le sens d'enroulement du film (voir chapitre 5).

3.6 Des informations sur le film, c'est-à-dire : Film de «sécurité» et, si nécessaire, l'épaisseur du film et la nature du support.

3.7 Le numéro du lot de fabrication (numéro d'émulsion), sauf pour les films d'amateurs.

3.8 La longueur du film (qui peut être la longueur commerciale ou la longueur utile), en mètres, contenu dans la boîte et, si nécessaire, la longueur en pieds. En outre, le nombre de rouleaux si la boîte en contient plusieurs.

3.9 Les instructions sur la nature de l'éclairage nécessaire pour manipuler sans danger le film à l'ouverture de la boîte.

3.10 Une marque indiquant que le film vierge a été muni d'une piste magnétique. Il est recommandé d'utiliser la désigna-

1) Voir la définition dans l'ISO 4246.

2) Actuellement au stade de projet. (Révision de l'ISO 486-1974.)

3) Actuellement au stade de projet.

tion MB lorsque la piste est déposée du côté support. L'utilisation de la lettre M seule est admise, mais non recommandée. La désignation ME est recommandée lorsque la piste magnétique est déposée du côté de l'émulsion.

4 Caractéristiques de perforation

4.1 Méthodes d'identification

Il existe actuellement, dans le domaine cinématographique, plusieurs pas et formats de perforations ainsi que plusieurs dispositions de rangées de perforations. Les méthodes d'identification de ces caractéristiques et leurs désignations sont indiquées en 4.2.

4.2 Formes et désignations des perforations

4.2.1 Pour les films de 35 mm, les formes normalisées de perforations sont identifiées par les lettres — P, N ou AC. La forme et les dimensions de ces perforations sont fixées par l'ISO 491.

4.2.2 Les perforations des films de 16 mm à une ou plusieurs rangées de perforations, n'ont pas reçu de désignation codée littérale. La forme et les dimensions de ces perforations sont définies dans l'ISO 69.

4.2.3 Aucune identification de la forme des perforations n'est nécessaire pour les films de 17,5 mm, 65 mm et 70 mm, dont les perforations sont identiques à celles du 35 mm type P.

4.2.4 Les films à perforations 8 mm type S font l'objet de l'ISO 1700 et sont désignés par la lettre S.

4.2.5 Les films à perforations 8 mm type R font l'objet de l'ISO 486 et sont désignés par la lettre R.

4.3 Informations relatives au pas de perforation

Le pas de perforation est désigné par sa valeur nominale en millimètres.

4.4 Rangées de perforations

Le numéro et l'emplacement des rangées de perforations sont désignés par rapport au bord de référence, de la façon suivante :

4.4.1 Pour les films dont la largeur, lors de l'utilisation finale, est inférieure à celle du film primitif, et pour les films intermédiaires dont les copies ont, lors de l'utilisation finale, une largeur inférieure à celle du film primitif, le nombre de rangées de perforations sur le film primitif doit être identifié par un chiffre arabe suivi de la lettre R; par exemple 1R, 2R, 3R pour 1, 2, ou 3 rangées de perforations.

Toutes les rangées possibles sont numérotées à partir du bord de référence. Le nombre des rangées de perforations existant réellement sur le film primitif doit apparaître sous forme d'une suite de chiffres séparés par un tiret. Voir annexe B et figure 2 pour des exemples d'application.

Le bord de référence du film avant recoupe est le bord du film le plus proche de l'une des rangées de perforations conservées après recoupe, c'est-à-dire sans tenir compte de la rangée (ou des rangées) de perforations qui sera (seront) éliminée(s) lors de la recoupe. Cette rangée (ou ces rangées) porte(nt) toujours le numéro zéro.

4.4.2 Un film qui n'est pas normalement destiné à être recoupé ou utilisé en plus petits formats, et comportant deux rangées de perforations disposées symétriquement, ne nécessite aucune information au sujet de la position des rangées de perforations.

4.4.3 Il n'est pas nécessaire de prévoir une identification des rangées de perforations pour les films de 8 mm et de 17,5 mm portant une seule rangée de perforations, de même que pour d'autres films pour lesquels aucune ambiguïté n'est à craindre.

5 Désignation de l'enroulement

5.1 Pour la désignation de l'orientation de l'émulsion photosensible ou de la couche magnétique, selon le cas, on doit utiliser les symboles suivants :

«Ei» pour un enroulement émulsion à l'intérieur;

«EO» pour un enroulement émulsion à l'extérieur.

5.2 Pour les films dont les rangées de perforations ne sont pas symétriques, il y a deux types d'enroulement possibles pour une même position de l'émulsion, que l'on désigne par «enroulement A» ou «enroulement B». Les définitions de «A» et de «B» sont basées sur la définition du bord de référence du film.

5.2.1 Lorsqu'un rouleau de film cinématographique dont les rangées de perforations ne sont pas symétriques, enroulé sur un noyau ou sur une bobine, est tenu de sorte que le brin libre du film se déroule du sommet et vers la droite, l'enroulement est désigné par :

a) «enroulement A» si le bord de référence du film est situé du côté de l'observateur.

b) «enroulement B» si le bord de référence du film est opposé à l'observateur.

5.2.2 Pour des raisons pratiques, les symboles de l'orientation de l'émulsion et les symboles de l'enroulement peuvent être combinés, c'est-à-dire EIA, EIB, EOA, EOB.

5.2.3 Pour les films de 16 mm à une rangée de perforations enroulés sur bobines de chargement en plein jour pour caméras, l'enroulement EIB est la désignation préférentielle.

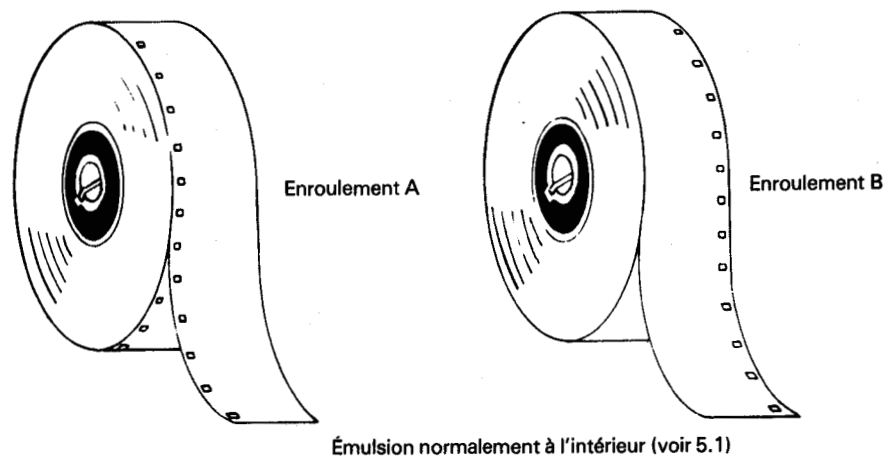


Figure 1 — Désignation de l'enroulement

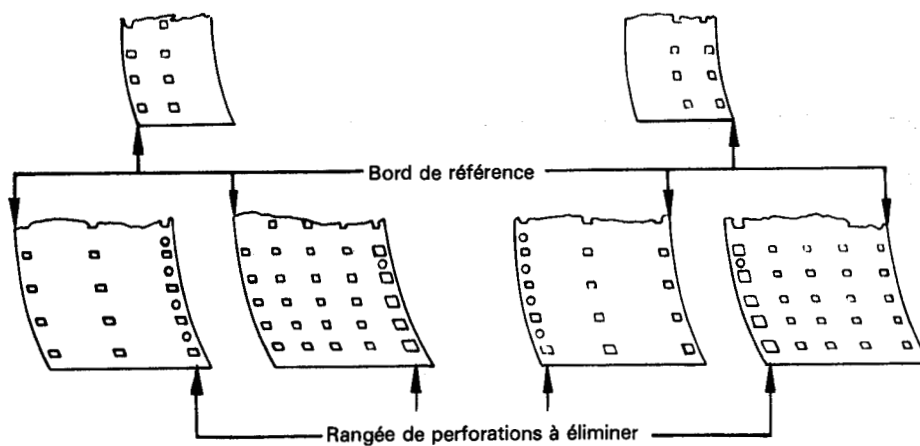


Figure 2 — Désignation des bords de référence et des rangées de perforations à éliminer

Annexe A

Informations facultatives pouvant être portées sur l'emballage et/ou sur son étiquette

(Cette annexe ne fait pas partie de la norme.)

On peut aussi porter les informations suivantes sur l'emballage ou sur son étiquette, ou sur les deux :

garantie, origine du film, symboles graphiques indiquant l'usage du film; indications sur les impressions marginales, identification complémentaire de fabrication, c'est-à-dire date limite d'utilisation ou indications sur la fixation du film au noyau, ainsi que les dimensions en unités du système impérial.

Annexe B

Identification des rangées de perforations

(Cette annexe fait partie de la norme.)

Les exemples suivants illustrent le mode d'identification des formats de films et de l'emplacement des rangées de perforations. Un film de largeur primitive 16 mm utilisé en production 8 mm doit avoir la désignation 16/8R, et peut comporter les combinaisons suivantes pour les emplacements des rangées de perforations :

16/8R — 2R (1-3)

16/8R — 2R (1-4)

Pour un film de désignation 35/8S, les combinaisons suivantes peuvent exister :

35/8S — 5R (1-3-5-7-0)

35/8S — 2R (1-0)

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 3042:1983

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8e18e474-78f7-414e-ac0d-cd44461249aa/iso-3042-1983>